



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 12 octobre à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur.

Sont présents à cette séance le maire M. Alain Gagnon ainsi que les conseillers suivants :

| | | |
|----------------------------|-------------|------------|
| Mme Lorraine Doucet-Dion | Conseillère | siège no 2 |
| M. François Cloutier | Conseiller | siège no 4 |
| Mme Christiane Guillemette | Conseillère | siège no 5 |
| Absentés | | |
| Mme Joannie Langlois | Conseillère | siège no 1 |
| Mme Line Giasson | Conseillère | siège no 3 |
| Mme Annie Gauthier | Conseillère | siège no 6 |

Formant quorum sous la présidence du maire M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice-générale et secrétaire-trésorière.

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 août 2020
Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2020
4. États financiers septembre 2020
5. Dépenses:
6. Correspondances
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Frais pour formation pour l'inspecteur
 - 8.2 Mise à jour de MADA et nomination des membres du comité
 - 8.3 Démission Line Giasson
9. Lots
10. Chemins
 - 10.1 Avis de motion pour limite de vitesse Rang de la Lune
 - 10.2 Chemins municipalisés soumission
 - 10.3 Chemins privés soumission
 - 10.4 Passer la gratte chemins Détour, Scierie et la Lune
 - 10.5 Programmation TECQ modification
11. Sécurité
 - 11.1 Lettre aux résidents de Chemin des Bruants
12. Divers
 - 12.1 Acheter une pompe pour la dégeleuse
 - 12.2 Remboursement des assurances pour catalyseur
 - 12.3 Projet d'infrastructures culturelles (21-09 au 26-02)
 - 12.4 Nouveaux Horizons dépôt projet
 - 12.4.1 Nouveaux Horizons dépôt projet Comité développement
 - 12.5 Demande d'inscription de la halte routière à la toponymie
 - 12.6 Vente pour taxes
 - 12.7 Règlement sur les animaux
13. Dossiers en suspend
 - 13.1 Réponse du Ministère de l'Environnement (belvédère)
 - 13.2 Affaires municipales : Poursuite de l'analyse du dossier
14. Invitations
 - 14.1 Demande signature Notaire Béland



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- 14.2 AFAT le 6 novembre à 8h45 à Rouyn-Noranda
- 14.3 Loisirs et sports 29 octobre assemblée annuelle
- 14.4 Yves Bergeron 22 octobre pour analyse débit des Rapides

- 15. **Varia**
 - 15.1 Signature entente de services Groupement forestier
 - 15.2 Signature PAFIT
 - 15.3 Audet et Knight soumissions
- 16. **Dates prochaines réunions**
 - Séance de travail le 26 octobre à 18h30
 - Séance régulière le 9 novembre à 19 h 30
- 17. **Période de questions**
- 18. **Fermeture de l'assemblée**

2020-10-217

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal du 10 août 2020

2020-10-218

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 10 août 2020 soit accepté tel que présenté par le maire;

ACCEPTÉ

2020-10-219

Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2020

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 14 septembre 2020 soit accepté tel que présenté par le maire;

ACCEPTÉ

4. États financiers septembre 2020

Des revenus de 412,799.82\$ et des dépenses de 501,629.74\$ ont été enregistrés pour septembre 2020, pour un solde au livre au 30 septembre 2020 de 227,709.05\$.

5. Dépenses

2020-10-220

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise les dépenses suivantes :

| | |
|---------------------------|------------|
| les salaires des employés | 7,307.93\$ |
| les salaires des élus | 1,757.90\$ |
| les dépenses de septembre | 6,491.00\$ |



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

les dépenses faites par paiement préautorisé : 3,358.75\$

le tout représentant un total de 18,915.58\$, la directrice générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ

6. Correspondances

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Frais pour formation de l'inspecteur

ATTENDU QU' une entente intermunicipale a déjà été signée avec la Municipalité de Poularies, concernant le partage des coûts de formation pour l'inspecteur ainsi que l'adhésion à la COMBEQ;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a participé à une formation sur le choix des installations septiques le 28 avril dernier, ainsi que sur les solutions et recours pour la municipalité et le fonctionnaire concernant la délivrance de permis sans droit le 6 mai dernier;

ATTENDU QUE l'adhésion à la COMBEQ est aussi arrivée à échéance;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE défrayer les frais de 111.21\$ pour les formations ainsi que l'adhésion à la COMBEQ à la Municipalité de Poularies, pour notre inspecteur municipal;

ADOPTÉ

8.2 Mise à jour de MADA et nomination des membres du comité

ATTENDU QUE conseil de la municipalité de Rapide-Danseur s'est positionné en faveur d'une mise à jour de sa démarche MADA;

ATTENDU QUE M. François Cloutier, conseiller municipal, a été désigné à titre de responsable de la question « Aînés » au sein du conseil et qu'à ce titre, il assumera la présidence du comité de pilotage de la municipalité;

ATTENDU QUE ledit comité de pilotage se verra confier le mandat d'élaborer un bilan des

2020-10-221



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2020-10-222

réaliser et actualiser le plan d'action MADA;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE

nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de pilotage de la démarche MADA soit :

- M. François Cloutier, Conseiller municipal;
- M. Donald Dubé, Représentant des aînés;
- Mme Line Giasson, Représentante des aînés;
- Mme Joanie Langlois, Représentante de la famille;
- Mme Caroline Perron, Chargée de projet

ADOPTÉ

8.3 Démission Line Giasson

ATTENDU QUE Mme Line Giasson conseillère municipale au siège numéro 3 a remis une lettre de démission de son poste;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'

accepter la démission de Mme Line Giasson de son poste de conseillère municipale au siège 3.

ADOPTÉ

9. Lots

10. Chemins

10.1 Avis de motion pour limite de vitesse Rang de la Lune

M. François Cloutier donne un avis de motion selon lequel une modification sera apportée au règlement numéro 2018-05 concernant la limite de vitesse autorisée dans le Rang de la Lune pour faire suite à la demande déposée par les résidents de ce chemin.

10.2 Chemins municipalisés soumission

2020-10-224

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'

accepter l'offre de Transport Raymond Bérubé selon les coûts suivants pour les chemins municipalisés:

- Chemin Balbuzard au montant de 3,500.00\$;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- Chemin des Merles au montant 3,000.00\$;
- Chemin Héron Bleu au montant de 3,000.00\$;
- Chemin des Colibris au montant de 3,000.00\$;

Pour un total de : 12,500.00\$ avant taxes;

ADOPTÉ

10.3 Chemins privés soumission

2020-10-225

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' accepter l'offre de M. Marcel Lebel pour le déneigement des chemins privés:

- Chemin Petit Balbuzard au montant de 1,875.00\$;
- Chemin des Tourterelles au montant 2,820.00\$;
- Chemin des Sittelles au montant de 2,300.00\$;
- Chemin des Huards au montant de 1,725.00\$;

Pour un total de : 8,720.00\$ avant taxes;

ADOPTÉ

10.4 Passer la gratte chemin Détour, Scierie et la Lune

Information.

10.5 Programmation TECQ modification

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

2020-10-226

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

responsabilités quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;

QUE la directrice-générale Mme Lucie Gravel est autorisée à déposer la programmation de travaux tel que discutée;

ADOPTÉ

11. Sécurité

11.1 Lettre aux résidents du Chemin des Bruants

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par M. François Cloutier et résolu l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' envoyer une lettre aux résidents du Chemin des Bruants pour leur expliquer la teneur des droits acquis concernant la servitude sur leur chemin;

ADOPTÉ

2020-10-227



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

12. Divers

12.1 Acheter une pompe pour la dégeleuse

ATTENDU QUE la pompe pour la dégeleuse est brisée;

ATTENDU QUE les frais de réparations sont plus élevés que l'achat d'une nouvelle pompe;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser l'achat d'une nouvelle pompe pour la dégeleuse;

ADOPTÉ

12.2 Remboursement des assurances pour catalyseur

Nous avons reçu le remboursement d'une partie de la facture pour la réclamation du catalyseur à nos assurances. Étant donné que nous devons déboursier une franchise de 1000\$ nous avons eu un remboursement de 775.74\$.

12.3 Projet d'infrastructures culturelles (21-09 au 26-02)

La ministre de la culture et des Communications annonce le lancement de l'appel de projets du programme « Aide au développement des infrastructures culturelles » pour la période du 21 septembre 2020 au 26 février 2021.

12.4 Nouveaux Horizons dépôt projet

ATTENDU QUE la municipalité a à cœur son développement communautaire;

ATTENDU QUE le gouvernement canadien appui le vieillissement en santé, qu'il soutient la lutte à l'âgisme et promeut l'inclusion en permettant le financement de projets communautaires dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons;

ATTENDU QUE la date butoir pour le dépôt de la demande de financement à ce programme est le 20 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser Mme Lucie Gravel, directrice générale à déposer une demande de financement au Programme Nouveaux Horizons pour le projet « Rencontres citoyennes » tel que discuté et de

2020-10-228

2020-10-229



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

l'autoriser à signer les documents
nécessaires à cette demande;

ADOPTÉ

12.4.1 Nouveaux Horizons dépôt projet Comité développement

ATTENDU QUE la municipalité a à cœur son
développement communautaire;

ATTENDU QUE le gouvernement canadien appui le
vieillessement en santé, qu'il soutient la
lutte à l'âgisme et promeut l'inclusion en
permettant le financement de projets
communautaires dans le cadre du
Programme Nouveaux Horizons;

ATTENDU QUE la date butoir pour le dépôt de la demande
de financement à ce programme est le
20 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

2020-10-230

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée
par Mme Christiane Guillemette et
résolu à l'unanimité des conseillères et
des conseillers présents;

DE donner son appui au comité de
développement afin qu'il dépose le projet
« Activités intergénérationnelles » au
Programme Nouveaux Horizons;

ADOPTÉ

12.5 Demande d'inscription de la halte routière à la toponymie

ATTENDU QUE La Commission de toponymie du Québec
nous demande l'autorisation d'ajouter la
« Halte de Rapide-Danseur » à l'inventaire
des noms des haltes routières du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

2020-10-231

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée
par Mme Christiane Guillemette et
résolu à l'unanimité des conseillères et
des conseillers présents;

D' autoriser l'ajout de la « Halte de Rapide-
Danseur » à l'inventaire des noms des
haltes routières du Québec à la
Commission de la Toponymie;

12.6 Vente pour taxes

Un avis public a été donné pour un immeuble connu et désigné
comme étant le lot numéro 5 253 418 du CADASTRE DU
QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout étant un
terrain vacant. Ce lot a été vendu lors de la vente pour non-
paiement de taxes le 7 octobre 2020.

12.7 Règlement sur les animaux

Reporté

13. Dossiers en suspend



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

13.1 Réponse du Ministère de l'Environnement (belvédère)

Nous avons reçu une réponse favorable du Ministère de l'Environnement pour qu'on puisse mettre de l'avant le projet du belvédère.

13.2 Affaires municipales : Poursuite de l'analyse du dossier

Nous avons reçu une lettre des Affaires municipales stipulant que notre dossier est toujours sous analyse pour l'agrandissement du garage.

14. Invitations

14.1 Demande signature Notaire Béland

Maître Béland demande une rencontre pour signature de documents.

14.2 AFAT le 6 novembre à 8h45 à Rouyn-Noranda

Invitation au 77^e congrès annuel de l'AFAT vendredi le 6 novembre prochain au Centre des congrès de l'hôtel Le Noranda, à Rouyn-Noranda.

14.3 Loisirs et sports 29 octobre assemblée annuelle

Info. Rencontre par visioconférence.

14.4 Yves Bergeron 22 octobre pour analyse débit des Rapides

Demande de rencontre avec le maire par M. Yves Bergeron de l'UQAT qui recevra la visite de chercheurs de l'Université de Sherbrooke concernant une étude du débit de l'eau des rapides.

15. Varia

15.1 Signature entente de services Groupement forestier

ATTENDU QUE le Groupement forestier Coopératif Abitibi nous présente une entente concernant la convention d'aménagement forestier de Rapide-Danseur pour la période 2020-2021

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon soit autorisé à signer cette entente pour la période 2020-2021;

ADOPTÉ

15.2 Signature PAFIT

ATTENDU QUE le Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2020-2025 a été présenté à la municipalité selon l'entente de délégation de gestion #1046;

EN CONSÉQUENCE,

2020-10-232



N° de résolution
ou annotation 2020-10-233

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser le maire M. Alain Gagnon à signer le Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2020-2025;

ADOPTÉ

15.3 Audet et Knight soumissions

ATTENDU QUE l'entreprise Audet et Knight a déposé une soumission dans le cadre du projet du belvédère pour l'installation de poteaux et câbles sur les rochers;

2020-10-234

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' accepter la soumission d'Audet & Knight au montant de 43,580.00\$;

ADOPTÉ

16. Dates des prochaines réunions

Séance de travail le 26 octobre à 18h30
Séance régulière le 9 novembre à 19 h 30

17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

Mme Lorraine Doucet-Dion propose la fermeture de l'assemblée. Il est 20 heures 30.

Accepté à l'unanimité.

2020-10-235

Alain Gagnon, maire

Lucie Gravel,
directrice-générale